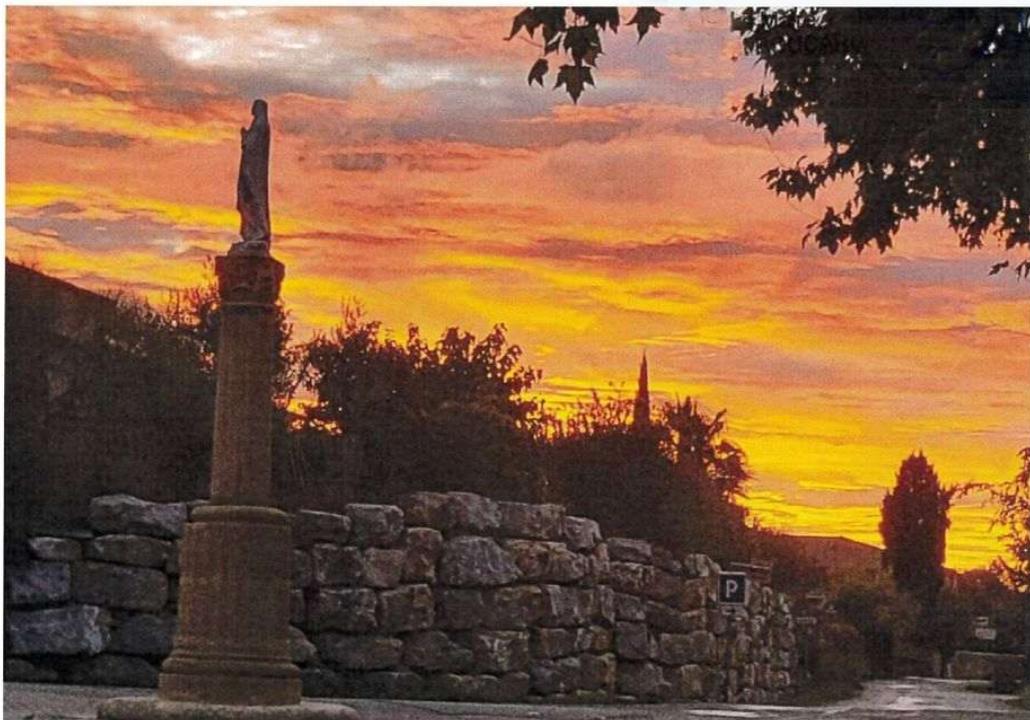




# Argi info



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chères argilliéroises, Chers argilliéris, Comme tous les ans, le bulletin municipal est pour moi l'occasion de faire un point sur la situation de notre action pour la commune.

Les grands projets engagés se sont poursuivis en 2024 et certains verront leur aboutissement en 2025, comme la révision du PLU dont vous trouverez ici les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ou encore la Restauration des Fabriques dont l'inauguration aura lieu au Printemps. Concernant le Parc Photovoltaïque, l'instruction du dossier par les services de l'Etat devrait s'achever au cours du 1er trimestre et nous espérons une issue favorable pour que la phase de construction puisse débuter. La Crèche intercommunale a vu le jour en septembre et sur la quinzaine d'enfants qui sont accueillis dans ces nouveaux locaux adaptés, dix sont de petits Argilliéris.

Enfin, la vie culturelle de notre village est toujours aussi dynamique. 2024 a ainsi été le théâtre de nombreuses animations municipales ou associatives. Merci aux organisateurs et aux participants, qui permettent de bien vivre à Argilliers. Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui au-delà du plaisir de la lecture proposent également de nombreux ateliers, sources de beaux moments de convivialité et de plaisirs partagés.

Je profite de cette page pour remercier l'équipe municipale pour son implication dans la vie municipale à travers les différentes réunions municipales et commissions. Un dernier merci aux agents communaux pour leur travail au quotidien, leur compétence et leur disponibilité.

Pour cette nouvelle année 2025, permettez-moi de vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Bonne lecture à toutes et tous !

# Etat civil

## Naissances



Bienvenue à

DURAND Laya, le 14 février 2024

LEROY Cassis, le 7 juin 2024

LESTAGE Fanny, le 17 octobre 2024

## Mariages

Félicitations à

Marc LEGRAND & Claudia NIRO, Le 07 mai 2024



## Décès

Nous ont quittés

NOUVEL David le 25 Juin 2024 à l'âge de 54 ans

FABRE André le 08 Octobre 2024 à l'âge de 67 ans

# Les aménagements de la commune

## A la mairie

Coup de pinceau pour les boiseries



## Place Mireille Tournigant



Installation d'une grande poubelle créée en recyclant de vieux matériaux, et d'un point d'eau

## A l'église

Création d'une rampe d'accès pour les personnes mobilité réduite, et éclairage du clocher.



## A la station d'épuration

Entretien régulier et faucardage

## A l'école

Changement des luminaires du préau et de la cour de l'école en LEDs, afin de réaliser des économies d'énergie.



Avec la participation du SICTOMU, un composteur a été mis à disposition de l'équipe et des élèves. Ils seront ainsi sensibilisés à la gestion des déchets et pourront participer à ce geste écologique. Les fissures de la cour ont également été rebouchées pour la sécurité des élèves!



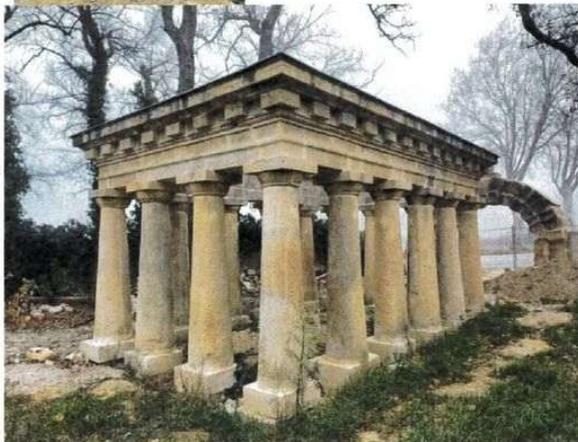
## Dans nos rues

Le marquage des STOP, ainsi que celui des Zébras devant l'école ont été repeints pour assurer la sécurité des conducteurs et des piétons.



# Restauration des Fabriques du Baron de Castille

L'année 2024 aura vu la restauration des trois Fabriques du parc du Baron de Castille arriver pratiquement à son terme. Ce projet, d'un coût global de 97900 € a été réalisé par l'entreprise Arte Pierre, de Tresques, spécialisée dans la restauration des monuments historiques. Il a été largement subventionné par l'état à hauteur de 30%, la Communauté de Communes pour 22%, la région et le département pour 15% chacun, l'association l'Uzège ayant quant à elle financé l'étude préalable, et la Fondation du Patrimoine s'étant engagée à récolter des dons de particuliers, que vous pouvez toujours faire via leur site ou grâce au QR-Code ci-dessous.





La Commune a signé une convention avec la Communauté de Communes et met à disposition une partie des locaux de l'école, afin d'accueillir une douzaine d'enfants dans la structure, baptisée "La Petite Castille".

Après plusieurs mois de travaux, elle a été inaugurée le 25 septembre en présence du Président de la CAF, du Président de la CCPU, de Monsieur le Maire, et de plusieurs autres maires de la CCPU.

## UNE MICRO-CRÈCHE à ARGILLIERS



# À L'ÉCOLE

La configuration atypique de notre classe unique n'a pas empêché les élèves de l'école de participer à de nombreux projets, grâce à la motivation et à l'imagination de leur enseignante et d'Audrey et Sabrina qui les ont accompagnés tout au long de l'année 2024.

L'année scolaire 2023-2024 s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur, des journées à thème à la fête de fin d'année, qui a été un succès, et au cours de laquelle les enfants ont présenté un spectacle original et de qualité, en passant par la sortie au Vieux Mas pour célébrer "l'école du bonheur", ainsi que l'appellent les enfants.



Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux projets ont vu le jour: entre les séances de sport du lundi avec Léo, étudiant en master MEEF, la semaine du goût autour des citrouilles, l'atelier kapla et le joli spectacle de Noël, le plaisir d'apprendre en coopérant, du plus petit au plus grand, se poursuit. Il se développe même grâce aux ateliers de lecture partagée avec les petits de la crèche intercommunale, autour des histoires de Noël.



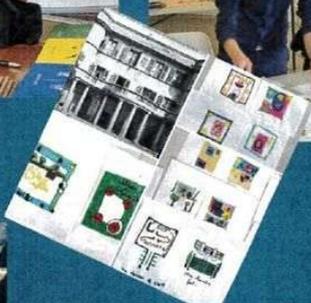
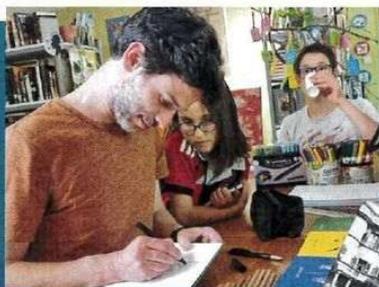
# DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE



Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque a œuvré sans relâche, mais toujours avec le sourire, pour proposer aux Argilliérois de nombreuses manifestations, qui s'adressent à tous, amateurs de

livres ou d'ateliers créatifs, de plantes ou de jeux grâce à la ludothèque, qui a animé plusieurs matinées en 2024, et continuera en 2025. Mais le projet phare de l'année écoulée restera la venue de

Loïc Gaume, auteur illustrateur jeunesse de renom, qui a accompagné les enfants de l'école autour d'un superbe projet "lecture et patrimoine", s'intéressant au Baron de Castille et à son château.... et qui a débouché sur une exposition des travaux lors d'Argi Expo.



A noter pour 2025: un cercle de lecture tous les premiers samedis du mois, la poursuite des ateliers avec l'école et la crèche, et la venue d'un nouvel illustrateur!



# Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

À la suite du diagnostic territorial, l'équipe municipale de la commune d'Argilliers souhaite poursuivre les étapes d'élaboration de son Plan Local d'urbanisme (PLU) et mener une réflexion globale sur l'avenir de son territoire, en vue de définir des orientations générales d'aménagement et d'urbanisme intégrant des principes d'aménagement durables. Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est l'outil qui définit et justifie l'élaboration du projet communal.

Des orientations d'aménagement découleront de ce document. Elles conduiront à définir les dispositions du PLU qui seront alors traduites dans le règlement graphique et littéral. Ce PADD constitue également un document d'information pour le développement de la commune d'Argilliers à l'horizon 2035.

Le projet communal pourrait toutefois être résumé en une seule phrase :

**Créer une nouvelle dynamique villageoise en diversifiant l'offre de logement, en prenant en compte les risques naturels et en limitant l'expansion urbaine pour sauvegarder le cadre de vie.**

## ORIENTATION N°1

ENCADRER LE DEVELOPPEMENT URBAIN EN REDUISANT LA CONSOMMATION D'ESPACES TOUT EN ANTIICIPANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 1. Maîtriser la croissance démographique

En 2021, la population de la commune est estimée à 448 habitants. La croissance démographique s'est réalisée par phases distinctes et de manière exponentielle, en particulier entre 1990 et 2015. Une nette diminution de la démographie marque le territoire communal entre 2015 et 2021, avec une perte d'une quarantaine d'habitants en l'espace de 5 ans.



2. Diversifier la typologie de logements
3. Développer la production de logements sociaux
4. Répondre au besoin de logement tout en maîtrisant l'étalement urbain
5. Lier l'aménagement du territoire à la protection de l'environnement

### 6. Anticiper le changement climatique

### 7. Développer les énergies renouvelables sur le territoire communal



## ORIENTATION N°2

AMELIORER LE CADRE DE VIE DES ZONES URBAINES TOUT EN PRESERVANT LES MILIEUX NATURELS, AGRICOLES ET LA TRAME PAYSAGERE DU VILLAGE



1. Améliorer le cadre de vie des zones urbaines
2. Développer des espaces publics mêlant bien-être des habitants et environnement
3. Améliorer et diversifier l'offre de commerces de proximité

### 4. Pérenniser et promouvoir l'activité agricole responsable

### 5. Préserver les paysages et l'environnement naturel



### ORIENTATION N°3

#### PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES NATURELS



1. Limiter la vulnérabilité des biens et des personnes face au risque feu de forêt
2. Limiter la vulnérabilité des biens et des personnes face au risque inondation

### ORIENTATION N°4

#### PRESERVER ET RENFORCER L'ATTRAIT TOURISTIQUE DU VILLAGE

1. Le patrimoine historique et archéologique
2. La découverte de la commune par les sentiers de promenade, de découverte et la voie verte



# BUDGET

## Section de fonctionnement : 419 463,76 €

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	149 014,43 €
Charges de personnel et frais assimilés	193 300,00 €
Atténuations de produits	4 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	5 425,66 €
Autres charges de gestion courante	36 423,67 €
Charges financières	31 300,00 €

Recettes de fonctionnement	
Ventes de produits fabriqués	13 500,00 €
Impôts et taxes	295 248,00 €
Dotations et participations	51 699,00 €
Autres produits de gestions courantes	8 200,00 €
Produits exceptionnels	1 005,00 €
Résultat reporté 2023	49 811,76 €

## Section d'investissement : 177 206,00 €

Dépenses d'investissement	
Solde reporté	7 616,94 €
Emprunts et dettes assimilées	32 300,00 €
Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
Immobilisations corporelles	117 289,06 €

Recettes d'investissement	
Virement section fonctionnement	65 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	5 425,66 €
Dotations, fonds divers et réserves	26 120,34 €
Subventions d'investissement	80 660,00 €

### Subventions aux associations :

Association Parents d'Elèves d'Argilliers	500,00 €
Les Boissetiers	600,00 €
Association Chemin Randonnée Urbain	100,00 €
Les Restos du Coeur	150,00 €
AFM	100,00 €
Association Log Initiative	300,00 €
Association des usagers TER/SNCF rive droite du Rhône	50,00 €



# De janvier à mai :

Janvier : Cérémonie  
des Voeux

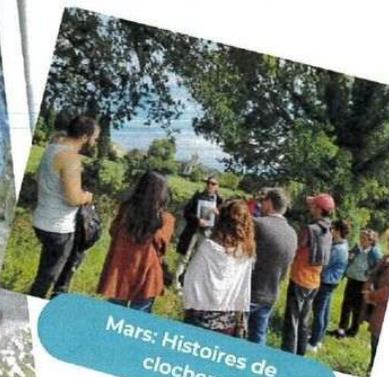


Les moments  
forts

Mars: Suite aux grosses pluies,  
Bordnègre a coulé pendant  
plusieurs semaines



Mars: Histoires de  
clochers



Mars: Nettoyons la  
Nature



Avril: conférence autour d'Avril en balade



Mai: Les Boissettiers offrent des livres et  
des jeux associés à la Bibliothèque

# Argi'Expo



Le week-end des 13 et 14 avril, en parallèle du Printemps des Vignerons organisé par Les Boissetiers, une quinzaine d'artistes ont exposé dans la salle plurivalente, faisant découvrir

leurs créations à tous les Argillérois curieux:

Valérie Andrieu (Phvnandrieu@orange.fr)

Laure Bernard (Laure-morin@neuf.fr)

Sylvie Boucarut (Instagram: mes-creations-sb.8)

Dany Calvet

Chloé pour Crochet by Chloé (Instagram\_crochet\_by\_chloé\_)

Fabien Fontanille, alias FAB'S (lemaildefabs@gmail.com)

Murielle Gianetto alias Miss création

Emilie et Georges Lestage (www.lestage-ebenisterie.jimdosite.com)

Laetitia Manesse (Instagram Les.instantanees.de.laeti)

Norine Moreau pour L'atelier de la rose bleue (latelier-larosebleue)

Jacqueline Paix

Béatrice Picq (www.beatricepicq.com)

Ambre Pouplin (Instagram ambrepouplin)

Martha Ruffato Cathebras alias MARU

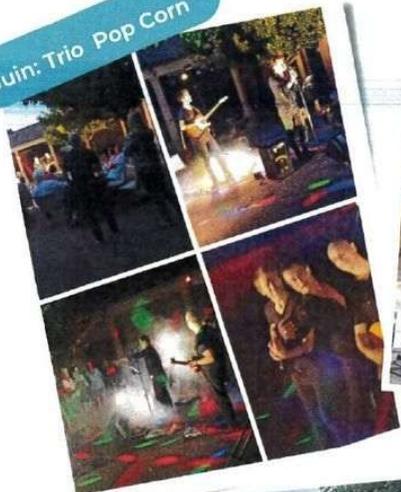
Martine Saupin (jacquesetmartine@outlook.fr)

et l'école d'Argilliers, Jana et Joseph Maquoi pour la présentation du projet avec Loïc Gaume

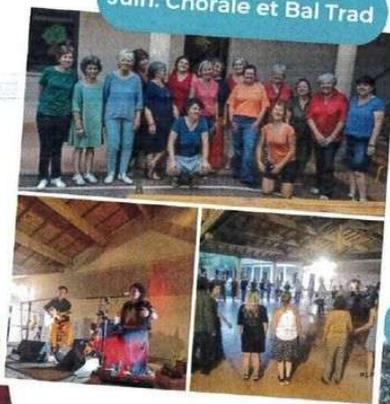


# Saison estivale:

Juin: Trio Pop Corn



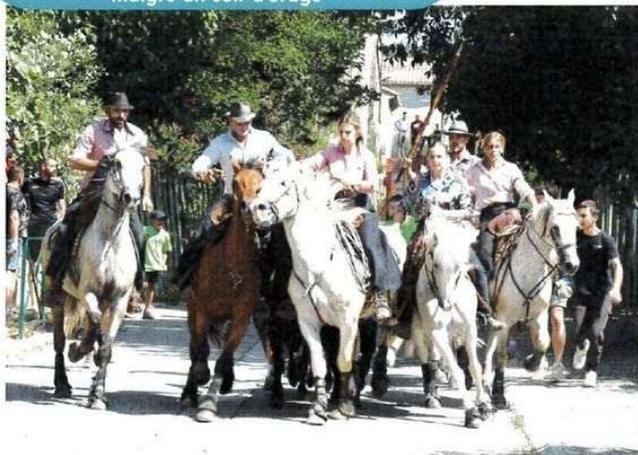
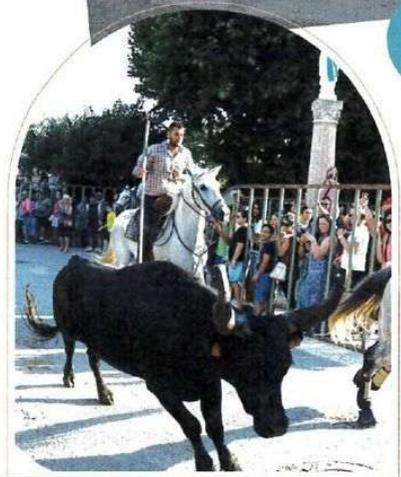
Juin: Chorale et Bal Trad



Juillet: Marché nocturne



Août: fête votive, grâce à l'investissement de tous les bénévoles de l'association des Boissetiers, une réussite malgré un soir d'orage



# Septembre à Décembre

Octobre: nouveau bureau des Boissetiers



Octobre: encore une matinée avec la Ludothèque



## Les moments forts

Novembre: la Veni Vici



Novembre toujours: spectacle de la DLL: Dans la forêt profonde



Novembre encore: repas des aînés



# Bien vivre à Argilliers

Recensement  
de la population 2025

**Le recensement  
de la population,  
c'est utile pour  
les communes !**

Le budget de votre commune  
dépend du nombre de ses habitants  
et de sa composition.

Cette année, le recensement se déroulera dans la commune, en partenariat avec l'Insee, **du jeudi 16 janvier au samedi 15 février**. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit. Il permet d'établir la population officielle de la commune. **Les informations transmises sont confidentielles et anonymisées pendant leur traitement.**

Mardi 21 janvier, le maire, **Laurent Boucarut** a reçu le **colonel Casso** commandant du **Groupeement de gendarmerie du Gard**. Il était accompagné du **Capitaine Revel** qui dirige la communauté de brigades de Remoulins. Le **dispositif Participation citoyenne** a été signé, en présence des **référénts-citoyens** de la commune. Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population. L'objectif est de **développer une relation de proximité pour améliorer la prévention et lutter contre toute forme de délinquance, d'insécurité, d'atteinte aux biens et aux personnes.**

**PARTICIPATION CITOYENNE**



**En liaison immédiate avec  
la gendarmerie nationale**

## PanneauPocket au service des habitants de la Commune D'ARGILLIERS



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET  
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Si ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

*La mairie d'Argilliers s'est équipée de **PanneauPocket**, qui est une application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

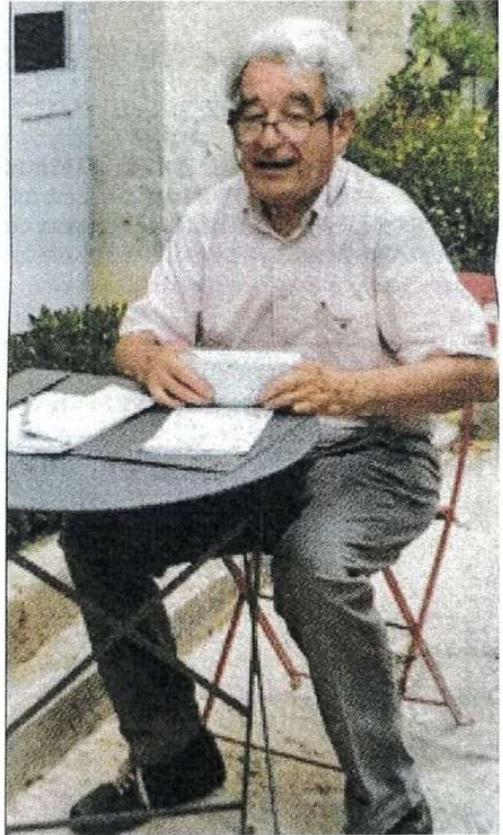
PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".  
© PanneauPocket

# Hommage à Monsieur Jean Deparis

Au moment d'achever ce numéro d'Argi Info de l'année 2024, nous est parvenue la nouvelle du décès de Jean Deparis, le 26 Novembre.

Il était entre autres l'un des plus fins connaisseurs de l'histoire du Château du Baron de Castille et de son Parc à Fabriques, comme ont pu le constater les participants aux journées d'Avril en balade sur notre territoire.

A l'origine du projet de restauration du cimetière et de ses trois fabriques associées, il portait avec acharnement depuis de nombreuses années auprès des institutions la sauvegarde de ces dernières. Il a ainsi grandement contribué à ce que la Fondation du Patrimoine s'engage à soutenir le projet. Membre de l'Association l'Uzège, en charge du Patrimoine, il a permis à cette dernière de financer l'étude préalable à la restauration et s'est attaché par la suite à accompagner la commune dans la recherche des financements. Reconnu et admiré de tous les amateurs du patrimoine de l'uzège, son soutien a été précieux pour la commune d'Argilliers.



Ses qualités humaines, son humilité, sa bienveillance dans la transmission de son savoir ont permis à tous ceux qui l'ont côtoyé d'enrichir leur connaissance du domaine de Castille et de ses illustres visiteurs au fil des siècles.

Il laisse un grand vide et la commune d'Argilliers souhaite lui rendre ainsi un vibrant hommage, lui qui aurait tant voulu voir la restauration des Fabriques arriver à son terme.